

DEPARTEMENT
DU
V A R

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice 19
présents 14
votants 18

L'an deux mille cinq
le : treize du mois d'avril
le Conseil municipal de la commune de La Motte
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Maître Yves Rosé, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2005

OBJET :

N° 15/2005

APPROBATION
DES RAPPORTS
INTERMEDIAIRES
DU SCHEMA
DIRECTEUR DE
L'ASSAINISSEMENT

PRESENTS : M. ROSÉ Yves, Maire - M. BERNARDIN Armand – Mme ROUX Maryse - M. GENDROT Lucien – M. LOIR Philippe – Mme MARCY Valérie, Adjoints.

M. LECLERCQ Rémy – Mme MOTTO Jeanne – Mme GAUKLER Catherine – Mme BARBERIS Isabelle – Mme VACHALD Sabine – M. ISAIA Gilles – Mme VINCENT Josiane – M. CASTELLAN Edmond, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉES : Mme GAZZANO Annie qui donne procuration à Mme ROUX Maryse – M. CHAPOTAT Michel qui donne procuration à Mme VINCENT Josiane – Mme MIRMONT Karine qui donne procuration à Mme MARCY Valérie M. DONAT Marc qui donne procuration à M. ISAIA Gilles -

ABSENTS : M. BERTHON Romain.

Mme BARBERIS Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur les rapports intermédiaires proposant des solutions d'assainissement.

Ces cartes font partie du schéma directeur de l'assainissement en cours d'élaboration.

Le Conseil Municipal, considérant le bien-fondé de l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, par voix POUR et ABSTENTION

DECIDE

- d'adopter le principe de la construction d'une nouvelle station d'épuration pour le village
- d'approuver les zonages d'assainissement proposées ci-dessous :

Zone 1.1	Les Plaines (NA)	Assainissement collectif
Zone 1.2	Le Serre (UB)	Assainissement collectif
Zone 1.3	Le Saut du Capelan (INA)	Assainissement collectif
Zone 1.4	Les Jonquières (UB)	Assainissement collectif
Zone 1.5	Route de Trans / Coustacan	Assainissement non collectif
Zone 1.6	Le Dégoustaou	Assainissement non collectif
Zone 2.1	Le Serre (NB)	Assainissement non collectif
Zone 2.2	Les Courrens (NB)	Assainissement non collectif
Zone 2.3	Les Courrens	Assainissement non collectif
Zone 2.4	Le Puits / Péou-Gros	Assainissement non collectif
Zone 2.5	Saint-Quenis	Assainissement collectif
Zone 2.6	Les Garassins (NA)	Assainissement non collectif

Zone 2.7	Les Garassins (NB)	Assainissement non collectif
Zone 3.1	La Maurette (IINA)	Assainissement collectif
Zone 3.2	La Rimade (INA)	Assainissement collectif
Zone 3.3	Le Mitan (Nba)	Assainissement non collectif

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture
le :

Publié ou Notifié
le :

Ainsi fait et délibéré,
les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme :

Le Maire,



Yves Rosé
Yves ROSÉ.

